COPIE

SELARL C.D. Juris
Huissiers de Justice Associés
MARTINEZ – BISWANG – ROCHETTE
Maitre Manon LONGUEVILLE
Huissier de Justice Salarié
5, rue Jean Jaurès 91860 EPINAY SOUS SENART
Tél : 01 69 49 65 49 - fax : 01 69 49 65 40 – Constat : 01 69 49 65 45

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE TROIS JANVIER

A LA REQUETE DE :

Monsieur CARLO François, mandataire judiciaire demeurant 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY en sa qualité de liquidateur de Monsieur né le 21 octobre 1969 à Conches, de nationalité française, désigné selon jugement rendu par le Tribunal de Commerce de SENS en date du 27 septembre 2011.

Ayant pour avocat Maitre Michel MIORINI membre de la SELAS Avocats associés MIORINI, avocat au barreau de l'ESSONNE domicilié résidence « Le Feray » 4, rue Feray BP 16 91101 CORBEIL ESSONNES CEDEX.

Lequel est constitué sur la présente procédure et ses suites et au cabinet duquel pourront être notifiés les actes d'opposition.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Éric MARTINEZ, Huissier de justice associé membre de la SELARL C.D JURIS à EPINAY SOUS SENART (91860) au 5 rue Jean Jaurès, soussigné,

AGISSANT EN VERTU :

De la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'Evry en date du 10 Mars 2017, signifié et définitif ainsi que l'atteste le certificat de non appel.

Des dispositions de l'article R 311 – 1 et suivants du Code de Procédure Civile d'Exécution.

Me suis transporté ce jour sur la commune de 91100 VILLABE 48 Boucle des Demoiselles à l'effet de dresser le Procès-Verbal descriptif du dit bien immobilier ci-après désigné et appartenant à :

. *Madame*
née le 20 novembre 1945 à La vieille Lyre

Et à :

- *Monsieur* *née le 27 octobre 1969 à Conches, actuellement domicilié Place de la Fraternité 89100 PARON actuellement 3 lieu-dit GRAINERIE 89500 Les Bordes*

Tous deux propriétaires en indivision.

Dont le requérant se propose de poursuivre la vente judiciaire.

Là étant en présence de la société HABITAT DIAGNOSTICS représentée par Madame dont le siège social est 17 bis, avenue de Beaumont 91210 Draveil, j'ai procédé à la description suivante :

I. DESIGNATION GENERALE

Sur la commune de 91100 VILLABE 48, Boucle des Demoiselles.

1. Présentation du bien

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendent d'un ensemble immobilier situés sur la commune de VILLABE 48 Boucle des

Demoiselles (Essonne) cadastrés section AI numéro 70 pour une contenance de 354 m2 constituant le lot numéro 46 de la zone d'aménagement concertée « le village ».

Tel que ces biens existent et comportent avec toutes ses aisances, dépendances qui y sont attachés sans exception ni réserve.

2. Origine de Propriété

Lesdits biens immobiliers appartiennent à Madame de nationalité française, né à La Vieille Lyre (Eure) le 20 février 1945, pour les avoir acquis avec Monsieur pâtissier né le 27 octobre 1969 à Conches,

Suivant acte reçu par Maitre Daniel BERTRAND, Notaire associé de la société BERTRAND – LETELLIER ayant son siège social à Corbeil Essonnes 5, rue Waldeck Rousseau en date du 24 octobre 1990.

Et à :

Monsieur domicilié 1 rue du puits de l'homme, célibataire, de nationalité française, né à Conches le 27 octobre 1969,

3. Condition d'occupation

Le bien est actuellement occupé par Madame à titre régulier.

4. Situation géographique

Le pavillon se trouve à proximité de la gare RER de VILLABE et de la Gare du Moulin Ganlant à CORBEIL-ESSONNE.
L'accès vers l'autoroute A6 se trouve également à proximité, ainsi que la grande zone commerciale de VILLABE un supermarché.
Les services de transports en commun (bus), scolaires et administratifs sont convenablement représentés.

II- DESCRIPTION DETAILLEE :

Le pavillon dont s'agit comprend depuis la porte palière :

Pièce principale (salon – salle à manger) :
Sol : carrelage et plinthes faïencées, très bon état.
Parois murales : tapissées, bon état.
Plafond : plâtre peint, bon état.

Cette pièce est équipée de :
Une porte palière en bois blindée avec bloc de fermeture blindé.
Un tableau de fusibles et disjoncteur.
Un interphone.
Une porte fenêtre donnant sur la voie publique, encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.
Une porte fenêtre donnant côté jardin encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage.
Une fenêtre du même acabit.
Chacune fermant par des volets en bois.
Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.
Une cheminée à insert en état convenable et en état de fonctionnement.
Un point lumineux.
Trois radiateurs gaz.

Cuisine :
Sol : carrelage, état correct et plinthes en bois en état bon.
Parois murales : tapissées, état correct.
Plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :
Une porte de communication encadrement bois, intérieur vitré.
Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage donnant sur la voie publique.
Un ensemble d'aménagements consistant en une chaudière, au-dessus de laquelle se trouve une arrivée de gaz.
Des prises d'eau pour machine à laver.
Une paillasse émaillée double bac alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.
Une plaque quatre feux gaz.
Un renfoncement recevant une machine à laver le linge.
Des renfoncements recevant four et four micro-ondes.
La cuisine est équipée d'un ensemble sur trois faces de tiroirs et de portes en partie haute et basse en état convenable.
Les plans de travail sont faïencés, en état bon.
Un ensemble de prises électriques, interrupteurs du même acabit.
Un lustre.
Sous la fenêtre : un radiateur.

Entre la porte palière et la porte de la cuisine : une fenêtre donnant sur l'extérieur, encadrement vitré et fermant par une grille à l'extérieur.

Une deuxième porte de communication donne sur la deuxième partie du séjour.

WC :
Sol : carrelage, état correct.
Parois murales : carrelées jusqu'à une hauteur de 1 mètre et tapissées au-delà jusqu'en cueillie de plafond.
Plafond : plâtre peint, état bon.

Cette pièce est équipée de :
Une porte de communication, état correct.
Un interrupteur.
Un point lumineux.
Une grille d'aération de type VMC en plafond.
Un cabinet d'aisances avec réservoir à effet de chasse d'eau.
Couvercle et abattant, état correct.

L'accès à l'étage se fait par un escalier où marches et contremarches en bois sont en état bon ainsi que la rampe.

Etage :

Palier :
Sol : parquet flottant, état bon et plinthes en bois en état bon.
Parois murales : tapissées, excellent état.
Plafond : du même acabit.

Chambre (de gauche à droite) :
Sol : parquet flottant, état correct et plinthes en bois, état bon.
Parois murales : tapissées, état bon.
Plafond : état bon.

Cette pièce est équipée de :
Une porte de communication en bois en état bon.
Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.
Un appentis recevant un chien assis, état correct.
Un radiateur.
Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage fermant par un volet en bois à l'extérieur en état bon.

Deuxième chambre (au fond à gauche) :
Sol : parquet, état bon et plinthes en bois, état bon.
Parois murales : tapissées, état bon.
Plafond : appentis tapissé et reste en plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :
Une porte de communication en état bon.
Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état bon.
Une fenêtre de toit de type velux, état correct.
Un radiateur.
Un point lumineux (un spot en plafond).

Une porte donnant sur **un grenier**.
Sol : moquette posée sur une chape brute.
Murs et plafond : appentis en lambris, état correct.
Une fenêtre de toit de type velux.
Une ampoule en extrémité de douille accrochée au faitage.

Un placard sur le palier.
Sol : brut.
Parois murales : plâtre peint.
Plafond : en appentis, plâtre peint.
Une porte de communication.

Salle de bains :
Sol : carrelage, état correct.
Parois murales : carrelées, état bon et tapissées sur l'appentis, état correct.
Plafond : plâtre peint, état correct.
La peinture est légèrement écaillée.

Cette pièce est équipée de :
Une porte de communication en état bon.
Un meuble recevant une vasque émaillée alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie recevant quatre tiroirs en partie basse rehaussé par un miroir pourvu de deux spots.
Un double interrupteur.
Une prise électrique.
Un radiateur.
Une baignoire en résine alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie.
Le pommeau et le flexible sont en état bon.
Une vitre de protection.
Le coffrage est faïencé.
En pourtour, les faïences sont en état bon.
Une petite fenêtre de toit de type velux en état correct.
Un cabinet d'aisances pourvu d'un couvercle et d'un abattant et d'un réservoir à effet de chasse d'eau.
Une grille d'aération en plafond.
Un plafonnier en guise de point lumineux.

Dernière chambre :
Sol : parquet, état bon et plinthes en bois, état bon.
Parois murales : tapissées, état bon.

Plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :
Une porte de communication en état correct.
Un radiateur.
Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état bon.
Une fenêtre encadrement bois, intérieur vitré, double vitrage fermant par un volet à l'extérieur en état correct prise dans un chien assis.

Depuis la voie publique, le portail et le portillon sont en aluminium.
Une rampe permet d'accéder jusqu'à un garage attenant à gauche fermant par une porte en métal, état correct.

Garage :
Sol : chape.
Murs et plafond : parpaings.
Un point lumineux (un néon au centre).
Des prises électriques.
Une porte de communication permet d'accéder sur l'arrière du pavillon et donne directement sur le jardin.

Jardin :
Côté opposé à la voie publique : présence d'une terrasse carrelée recevant un barbecue en brique.
Au fond : espace engazonné recevant un cabanon en bois de jardin, une allée dallée est présente.

Depuis la voie publique à gauche du pavillon : un passage permet de relier la partie avant de la partie arrière.
Dans la longueur de ce passage, un appentis est présent.
Il s'agit d'une réserve de bois.

Côté voie publique : une petite aire engazonnée située à droite avec au centre : une allée permet de relier le portillon jusqu'au préau recevant la porte palière et la porte fenêtre.
A gauche dans la continuité du portail : une allée bétonnée permet de relier directement la porte du garage.

III- RAPPORTS D'EXPERTISES

L'intégralité des contrôles a été effectuée par la société HABITAT DIAGNOSTICS.

a. Contrôle amiante *(Annexe 1)*

Conformément aux décrets 96-97 du 7 février 1996 modifié par les Décrets 97-855 du 12 septembre 1997, 2001-840 du 13 septembre 2001 et 2002-839 du 3 mai 2002, arrêté du 22 août 2002 conforme à la norme NF X 46-020 cet immeuble a fait l'objet d'un contrôle amiante réalisé ce jour par la société HABITAT DIAGNOSTICS.

b. Contrôle performance énergétique *(Annexe 2)*

Conformément à la directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil en date du 16-12-2002 sur la performance énergétique des bâtiments, au code la Construction et de l'Habitation notamment ses articles R134-1 à R134-5 et arrêtés associés, cet immeuble a fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique effectué ce jour par la société HABITAT DIAGNOSTICS.

c. Superficie *(Annexe 3)*

Selon le plan établi par la société HABITAT DIAGNOSTICS, la superficie loi CARREZ a été mesurée à **mètres carrés**,

d. Installation énergie –électricité et gaz *(Annexe 4)*

Etablies par HABITAT DIAGNOSTICS.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS :

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

34 photographies sont annexées au présent procès-verbal de constat.

Le présent Procès Verbal de Constat a été rédigé sur 9 feuilles.

Éric MARTINEZ
Huissier de justice



1



2



3



4



5



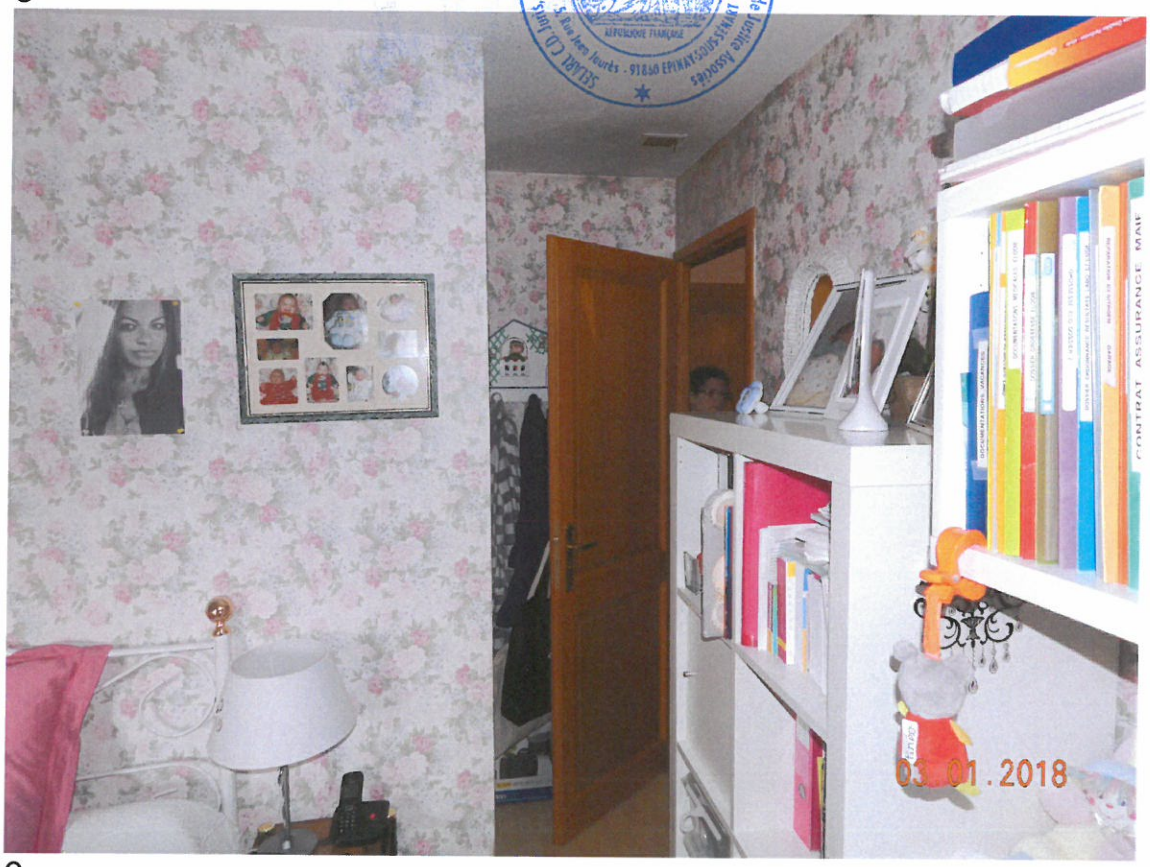
6



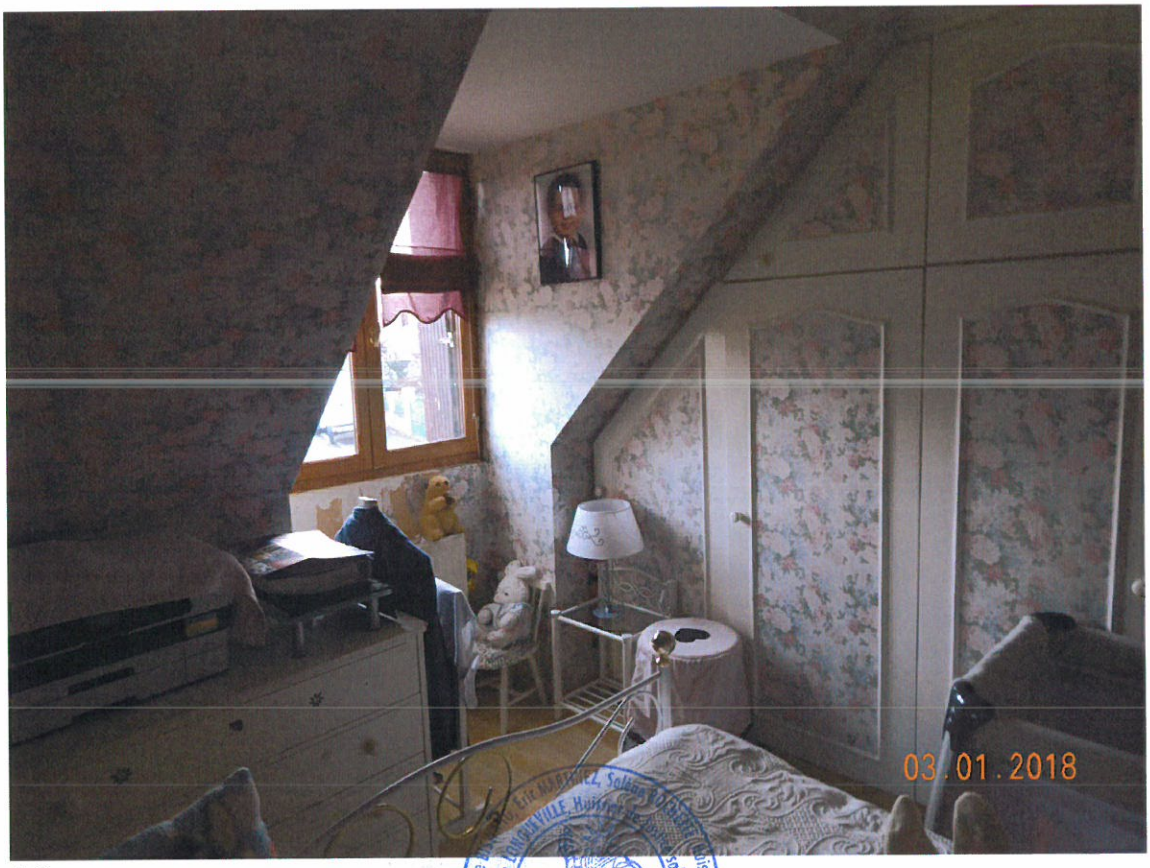
7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34